



Feuguerolles-Bully

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers amis,

Cet été devrait être le théâtre d'un retour progressif, à la vie d'avant. Pour autant, la prudence reste de mise. Il est cependant bien agréable de pouvoir à nouveau se retrouver et envisager plus sereinement la période qui approche. Cette nouvelle édition de vos P'tites nouvelles vous présente les grandes lignes de l'activité municipale actuelle. Même si le calendrier des manifestations sportives, culturelles ou de loisirs est encore bien creux, beaucoup s'accordent à dire que la période la plus difficile est derrière nous.

Je vous souhaite ainsi une agréable lecture mais aussi un bel été, en espérant vous retrouver dès la rentrée lors de la fête communale programmée les 11 et 12 septembre.

A très bientôt,
Franck, Maire

LE GYMNASE EN CHANTIER

Les travaux d'isolation et de rénovation du gymnase ont (enfin) commencé. Ce chantier a pris beaucoup de retard notamment à cause de la consultation des entreprises qui ne s'est pas déroulée comme prévue.

En effet, lors de la consultation du mois de décembre, certains lots n'ont reçu aucune proposition ; pour d'autres, les offres reçues étaient bien supérieures à l'estimation du maître d'œuvre. La deuxième consultation n'a pas été beaucoup plus optimiste. A l'arrivée le montant des travaux est 22% plus élevé que l'estimation de départ. La principale cause est liée à l'envolée des prix de certaines matières premières. A l'arrivée,



Juillet 2021

© Arnaud Marie

LES P'TITES NOUVELLES

Numéro 19

les travaux coûteront 718 567 € HT. Grâce à la participation du SDEC qui prend en charge l'intégralité du lot photovoltaïque et tous les frais annexes concernés, mais aussi à l'aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (125 000 €) et du Département (40 000 €), ces travaux sont subventionnés à hauteur de 44%.

Vous pouvez découvrir pendant quelques semaines le gymnase... mis à nu en attendant le renforcement de la charpente et la nouvelle couverture mieux isolée. Ces travaux permettront également de créer des vestiaires aux normes et de transformer les anciens vestiaires en surface de stockage.

LA RESTAURATION DE LA VIERGE NOIRE

Nous vous en parlions dans notre dernière édition, la vierge noire restaurée a retrouvé son piédestal. La rénovation de cette statue est une réelle réussite. Parmi les travaux entrepris, un sablage a été nécessaire puis il a fallu restaurer et recaler un doigt et une main. Ensuite, il était nécessaire de renforcer la liaison mère-enfant. Au total, 5 couches de peinture



ont été réalisées notamment la finition en "vieux or" sur lesquelles un vernis a été appliqué. Les deux plaques du monument ont également été restaurées et le socle ciment

hydrofugé.

Ces travaux ont été réalisés grâce à la participation d'un généreux donateur.

TRAVAUX SUR NOS DEUX ÉGLISES

Pour l'église de Feuguerolles, l'entreprise TDP DUCLOUX a réalisé des travaux de restauration sur 3 piliers. L'entreprise SAS MOISSON G. COUVERTURE a effectué des travaux sur les gouttières et de démoussage de la toiture côté cimetière. L'ensemble de ces prestations représentent la somme de 5 790.30 € HT.

Pour l'église de Bully, le conseil municipal du 20 mai a accepté le devis de l'entreprise TDP DUCLOUX d'un montant de 2 588.94 € HT pour la réfection des deux colonnes et bases du porche d'entrée.



RÉFECTION DE LA MAISON

COMMUNALE

La commune a acheté une maison, 10 rue des Hauts vents en 2018 afin d'accueillir une famille de Syriens, dans le cadre d'un programme européen. En avril dernier, la famille a émis le souhait de trouver un logement à Caen. C'est chose faite depuis quelques semaines.

Nous en avons donc profité pour poursuivre la restauration de la maison qui avait été entamée avant l'arrivée de la famille ; les quatre chambres ont été refaites. La salle de bain et la cuisine ont également été intégralement repensées. Ces travaux sont intégralement financés par le budget fonctionnement de la commune, à l'exception de la chaudière gaz qui a été subventionnée par l'Etat (30%). Ils s'élèvent à environ 20 000 €. En ce qui concerne l'emprunt contracté lors de l'acquisition, il sera intégralement remboursé par le montant des loyers.

UN TOURNANT POUR NOS

CIMETIÈRES

Cela fait longtemps que c'était dans les tuyaux. L'équipe municipale a récemment entériné la mise en place d'un règlement pour les deux cimetières communaux. Ce document sera affiché à l'entrée et fixera les règles en vigueur.

Un autre sujet touche actuellement les cimetières à savoir le manque de places à moyen terme. Dans le cimetière de Bully, il n'y a plus de places disponibles et dans celui de Feuguerolles, il reste l'équivalent de 4 ou 5 années de disponibilités. Ainsi, un groupe de travail réfléchit actuellement à l'implantation d'un nouveau cimetière mais également à son dimensionnement. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que le dossier évolue.

Enfin, suite à de nombreuses plaintes ou remarques, il a été constaté que des vols ou dégradations ont régulièrement lieu dans le cimetière de Feuguerolles. Le conseil municipal a donc décidé de mettre en place deux caméras dont les enregistrements seront consultables en cas de problème. Ces caméras seront opérationnelles début juillet.

L'OPÉRATION "MUTUALISONS UN BROEUR"

Deux fois par an, au printemps et à l'automne, notre commune loue un broyeur pendant 2 jours. Le vendredi sert à broyer toutes les branches stockées par la commune. Le samedi, ce broyeur est mis gratuitement à la disposition des habitants. Vous vous inscrivez auprès de la mairie et une équipe de bénévoles viendra chez vous, broyer vos branchages.

Les avantages de cette formule :

- Ne pas aller à la déchetterie déposer ses branches.

LES P'TITES NOUVELLES

- Garder sur son propre terrain, les branches sous forme de copeaux qui peuvent être ajoutés dans vos parterres, allées, jardin...
- Ne pas acheter de copeaux dans les grandes surfaces.
- Partage de cette « corvée » sous forme d'entraide.

• Un parterre avec des copeaux fait le bonheur des oiseaux !!!

Un bon geste pour l'environnement !

La prochaine opération est programmée le samedi 27 novembre 2021...

A vos calendriers !



ARROSAGE : LES BONS GESTES AU JARDIN

L'eau douce utilisée quotidiennement dans nos foyers ne représente que 3 % des ressources en eau de la planète. Avec l'accroissement de la population mondiale, l'eau va devenir une denrée rare. Ainsi, la quantité d'eau douce disponible par habitant sera réduite d'un tiers dans les prévisions pour 2050.

Préserver nos ressources en eau est donc un véritable enjeu pour les années à venir.

L'écologie est au centre des priorités de la commune, il nous semblait nécessaire de faire le point, dans cet article, sur les **gestes anti-gaspillages pour économiser l'eau pour l'arrosage du jardin :**

1- Utiliser un récupérateur d'eau de pluie

Comme son nom l'indique, il récupère l'eau de pluie en la plaçant directement sous une gouttière.

2- Poser un paillis

Il suffit de broyer quelques végétaux du jardin (paille, foin, feuilles, mulch de bois) pour constituer un humus, y intégrer les tontes de gazon «en lasagnes» pour obtenir un bon rapport carbone/azote ; disposer le paillage dans une cuvette autour des arbres. Le taux d'humidité sera maintenu jusqu'à 4 à 5 fois plus qu'avec un arrosage classique.

3- Creuser des sillons

A vos binettes ! Pour arroser correctement un potager, il est utile d'aérer la terre et de creuser plusieurs sillons autour des plantations. Il faut d'abord créer une artère centrale, dans le sens de la pente, et réaliser tous les 5 mètres des diagonales convergeant vers elle. L'objectif est d'avoir un réseau bien réparti pour que l'eau s'écoule du point le

plus haut vers le point le plus bas par gravitation.

4- Arroser le matin ou le soir

Pour éviter les pertes par évaporation, il est conseillé d'arroser aux heures les plus fraîches de la journée. D'autant que de nombreux arrêtés préfectoraux interdisent d'arroser les jardins et potagers entre 8h et 20h, que cela soit de l'eau du réseau sanitaire ou de l'eau du puits.

Les professionnels du jardinage peuvent investir dans un système de goutte à goutte et un programmeur :

5- Arroser avec un système de goutte-à-goutte associé ou non à un programmeur

Avec un système de goutte-à-goutte, quelques minutes d'arrosage matin et soir suffisent; il peut être associé à un autre système, le programmeur. Ce dernier permet de gérer au mieux votre consommation, en ne programmant que quelques heures dans la journée, et principalement la nuit.

6- Choisir des plantations peu gourmandes en eau

Sachant que la fréquence d'arrosage et la quantité d'eau nécessaire dépendent de la profondeur des racines des plants ; plus les racines sont profondes, plus le plant nécessitera une quantité fréquente et importante d'eau; c'est le cas des pieds de tomates qui ont des racines profondes et des salades qui ont besoin d'arrosages fréquents car leurs racines sont situées à la surface du sol.

Privilégier les légumes-racine, comme les carottes, les panais, les betteraves rouges et les topinambours. Viennent ensuite l'ail,

l'échalote et l'oignon qui, une fois leur croissance entamée, sont assez résistants à la sécheresse. Plusieurs types de légumineuses sont également peu gourmands en eau: haricots, fèves et pois.

Côté jardin aromatique, la sauge, le thym et le romarin sont eux aussi extrêmement résistants à la sécheresse.

Enfin, pour un **jardin fleuri** parmi les

plantes qui n'ont pas besoin d'eau on a l'embarras du choix : le pourpier, la verveine, l'orpin, la gaillarde, l'ail géant, la lavande ...

Tous ces gestes peuvent paraître insignifiants, mais si tout le monde les adopte, nous contribuerons à la préservation des ressources en eau.

ACHAT GROUPÉ D'ARBRES FRUITIERS

Dans le prochain numéro des P'TITES NOUVELLES, nous vous proposerons une liste d'arbres fruitiers dans le cadre d'un achat groupé à des prix très intéressants pour une plantation en fin d'année.

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec la mairie.

PINCES DE RAMASSAGE

Si vous souhaitez contribuer au respect de l'environnement de notre commune, en dehors des opérations «nettoyage des chemins» organisées par la commune, la mairie met à votre disposition des pinces de ramassage. Vous pouvez les emprunter le temps d'une journée ou d'un week-end en téléphonant au 02 31 26 92 89 ou par mail à : contact@feuguerolles-bully.fr

RÉFORME DE LA TAXE FONCIÈRE

Vous recevrez bientôt votre avis de taxe foncière. Cette taxe était au profit de la commune, de l'intercommunalité et du département.

Une modification importante va avoir lieu cette année dans la présentation de cet imprimé. En effet, dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation, qui voit sa suppression totale en 2023, la part départementale de la taxe foncière est attribuée au budget de notre commune. Donc le nouveau taux de la commune sera l'addition du taux communal (27.76%) et du taux départemental (22.10%). Cette réforme, pour notre budget recettes de fonctionnement représente « un manque à gagner » de 54000 €. L'état s'est engagé à compenser intégralement à l'euro près cette baisse.

AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIÈRE

Dans sa séance du conseil municipal du mois d'avril, il a été décidé l'augmentation de 3% des taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et de la taxe foncière des propriétés non bâties (TFPNB). Ainsi le taux global pour la TFPB (voir article précédent sur la réforme de la présentation de la taxe foncière) passera de 49.86% à 51.35% et pour la TFPNB, celle-ci passera de 39.63% à 40.81%. Ainsi pour une base d'imposition de 1 000 € de la TFPB, l'augmentation correspondra à 15 €. Cette décision s'inscrit dans le cadre des travaux pour la remise en état de notre gymnase et de profiter de la décision du département de refaire en 2022 la bande de roulement entre le rond-point de Maltot et le rond-point à proximité du bar pour mettre en place de nouveaux aménagements (à charge de notre commune). Il s'agit de la première augmentation depuis 2014.



LES P'TITES NOUVELLES

DES INSTALLATIONS SPORTIVES POUR LA COMMISSION "JEUNESSE"

Suite à plusieurs réunions de la commission jeunesse, et des retours sur le compte Instagram, le bilan des échanges avec les jeunes a fait clairement apparaître le manque de structures de loisirs leur étant destiné.

Après avoir fait plusieurs **constats** :

- L'impossibilité de jouer au basket sur le terrain actuel à proximité des terrains de tennis car le terrain ne s'y prête pas.
- Un seul but sur l'espace enherbé du parking de la médiathèque.
- Un seul panier de basket sous le préau de la médiathèque et un sol goudronné abîmé.
- La vétusté des terrains de tennis pour la pratique de ce sport et leur faible fréquence d'utilisation.

Des propositions ont clairement émergé et été étudiées avec les commissions finances et travaux pour s'assurer de leur réalisation.

Il a été décidé de ne conserver qu'un terrain de tennis et de transformer le deuxième en un terrain multisport en installant à chaque extrémité du terrain des structures appelées *buts multisports* (4 800 € les deux) permettant à la fois la pratique du foot, du handball et du basket. Afin de ne pas gêner la pratique du tennis sur un terrain et la pratique du multisport sur l'autre, un grillage sera posé pour clore les deux terrains de façon indépendante.

La mise en œuvre de l'installation a été programmée des samedis matins des mois de juin et juillet après avoir fait un état des lieux du chantier (préparation des terrains, montage des structures, contrôle de conformité). Un nouveau chantier participatif où nous avons pu compter sur la présence des jeunes.

Nous souhaitons que la pratique se fasse en bonne intelligence, que ce soit à chacun son tour d'utiliser ces nouvelles structures, dans le respect les uns des autres, du lieu et du voisinage. Selon la pratique et les comportements qui seront observés nous pourrions alors imaginer penser à de nouvelles structures dans les années à venir.

SITE INTERNET

Retrouvez tous les comptes-rendus des conseils municipaux sur notre site Internet (www.feuguerolles-bully.fr), rubrique "conseils-municipaux".

Vous retrouverez également **la liste de tous les professionnels**, professions libérales, artisans, commerçants, et entrepreneurs par secteur d'activité, dans la rubrique "A Feuguerolles-Bully".

LE CITYKOMI FAIT PEAU NEUVE

Dans les semaines à venir, l'application Citykomi connaîtra un changement important du visuel et de l'ergonomie. La nouvelle version sera plus moderne.

Informez en temps réel, c'est essentiel !



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES :

24 avril :
HOORNAERT Gabrielle

20 mai :
MEZIERE Olivia

1 pacs enregistré en avril 2021

AGENDA

EN RAISON DES CIRCONSTANCES ACTUELLES, AUCUNE MANIFESTATION N'A EU LIEU LORS DE CE 1^{ER} SEMESTRE 2021. LES MANIFESTATIONS PROGRAMMÉES CI-DESSOUS, SONT SUSCEPTIBLES ELLES AUSSI D'ÊTRE ANNULÉES SELON L'ÉVOLUTION DE LA CRISE SANITAIRE.

JUILLET/AOÛT

Du 2 juillet au 7 août :

La médiathèque de Feuguerolles-Bully accueille une exposition proposée par la communauté de commune Vallée de l'Orne et de l'Odon et le SYVEDAC. Le projet est né d'une collaboration entre le SYVEDAC et le lycée Laplace de Caen. Les élèves en section « arts appliqués » ont imaginé et fabriqué des costumes avec des objets du quotidien que l'on retrouve fréquemment dans nos déchets, manière de sensibiliser le public au recyclage et gestes de tri. Une partie de ces costumes seront présentés au cours de ce mois de juillet 2021 au sein de la médiathèque.

Mardi 13 juillet :
Conseil municipal.

SEPTEMBRE

Samedi 11 septembre :
Forum des associations à Maltot de 14h30 à 17h30 à la salle des fêtes et près du city stade.

Samedi 11 et dimanche 12 septembre :
Fête patronale.

Dimanche 12 septembre :
Marché des jardiniers organisé au Musée de Vieux par l'association des jardiniers viducasses de 9h00 à 13h00.

Jeudi 16 septembre :
Conseil municipal.

OCTOBRE

Dimanche 10 octobre :
Repas des aînés.

Jeudi 21 octobre :
Conseil municipal.

Samedi 23 octobre :
Matinée de nettoyage du parc.

NOVEMBRE

Samedi 13 novembre :
Matinée de plantation d'hiver, rdv 9h00 à la mairie.

samedi 17 novembre :
Opération «mutualisons un broyeur», inscription auprès de la mairie.

En raison de la crise sanitaire, plusieurs manifestations ont été annulées ou reportées :

- La fête des voisins qui a habituellement lieu fin mai est reportée au 24 septembre.
- Le Festiv'arts qui devait avoir lieu du 1^{er} au 6 juin a été annulé.
- La Rochambelle qui aurait dû se dérouler le 12 juin dernier est reportée en octobre.
- La journée des peintres programmée le dimanche 13 juin par l'association de Défense du Patrimoine a été annulée.
- La fête de la musique prévue le samedi 19 juin a été annulée.

ARTICLE TÉMOIGNAGE

ARTICLE TÉMOIGNAGE AVEC JÉRÔME, JONATHAN ET VIRGINIE, CRÉATEURS D'ACCROFURY



Les créateurs de l'accrobranche de Feugueroles-Bully, également propriétaires du PAINTBALL de Caen, recherchaient de longue date l'emplacement idéal pour démarrer leur activité d'accrobranche.

Jérôme, qui organisait lors de ses années lycée des jeux de rôles dans la forêt de Feugueroles-Bully, connaissait les lieux. C'est comme cela que l'idée est née de l'implantation de leur projet dans notre forêt communale.

Ce projet, présenté aux élus, a été accueilli favorablement. C'est ainsi que l'accrobranche a ouvert le 2 avril 2016.

« Le terrain était un immense roncier qu'il a été nécessaire de nettoyer » témoigne Jonathan. Aujourd'hui, les parcours permettent de traverser la forêt, sans la dénaturer : « Ce sont les arbres qui guident les parcours, pas l'inverse » explique Jérôme. Les arbres

sont préservés, notamment par la mise en place de cales sous les sangles pour ne pas les blesser. Un expert phytosanitaire se rend deux fois par an sur le site pour veiller à la bonne santé des arbres. Le lieu est maintenu un maximum sauvage, tout en proposant aux visiteurs un décor emprunté à l'univers fantasy. Lors de l'ouverture saisonnière, **ACCROFURY** favorise le recrutement de personnel sur le territoire de la commune de Feugueroles-Bully.

Toujours dans l'inventivité, Jérôme et Jonathan travaillent sur un nouveau parcours, avec un atterrissage prévu en terrasse...

A découvrir prochainement !



LA COMMUNE DISTINGUÉE PAR TROIS ÉTOILES DANS LE CADRE DE SA PREMIÈRE PARTICIPATION AU CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES ÉTOILÉS

Le label national *villes et villages étoilés*, organisé par l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN), récompense les communes et les territoires engagés dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'environnement nocturne tant pour les humains que pour la biodiversité ; il incite à la réduction de pollution lumineuse, aux économies d'énergie, à la diminution de coûts publics inutiles et à la sensibilisation des habitants aux différents enjeux de la pollution lumineuse.

La commune a travaillé à harmoniser et réduire l'éclairage public sur son territoire depuis la fin de l'année 2019. Les élus avaient alors décidé de présenter leur travail dans le cadre de ce concours. Ce travail vient d'être salué par la réception de trois étoiles pour cette première participation.

Ce label est obtenu pour une durée de 5 ans. La commune de Feugueroles-Bully fait partie des 364 communes distinguées pour l'édition 2019-2020 et des 129 communes à avoir obtenu 3 étoiles. La distinction la plus haute étant 5 étoiles.

Il ressort de l'étude réalisée par le SDEC-Energie pour l'année 2020 dans le cadre du conseil en énergie partagée que la consommation de la commune pour l'éclairage public était de plus de 75 000 kWh pour l'année 2018 et de plus de 70 000 kWh pour 2019. Suite à l'harmonisation des horaires dans les différents quartiers de la commune, à une extinction totale des lampadaires entre 1h00 et 6h00 et aux remplacements de certaines têtes de lampadaires, la consommation en 2020 est descendue à 53 932 kWh soit 24 % de moins de consommations facturées entre ces deux années.

